

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du Conseil d'administration

Lundi 27 novembre 2023

Année scolaire : **2023/2024**

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 10 Novembre 2023

2^{ème} convocation (oui/non) : non

(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Philips

Secrétaire de séance : Mme Lienart

Quorum (13 ou 16) : 16

Nombre de présents : 22

Ordre du jour

I – Approbation du P.V. du conseil d'administration du mardi 7 novembre 2023 et de l'ordre du jour

II- Vie financière et matérielle

- Budget 2024
- Contrats et conventions
- Voyages et sorties scolaires

III- Vie éducative

- Modification du contrat de vie

IV – Questions diverses

Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom - Prénom	P [x]	A [x]	E [x]	Nom - Prénom	P[x]	A[x]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme Laurence Philips	X					
	Provisseure-adjointe	Mme Aurélie Deblaize	X					
	Gestionnaire	Mme Dominique Lamongie	X					
	C.P.E.	M. Thomas		X	X	Mme Bazille	X	
ELUS LOCAUX	Représentants de la Région	M. Benoît Tirant		X				
		Mme Vallois-Rouet		X				
	Représentant de la Ville	M. Théo Saget		X				
	Représentant du conseil communautaire	M. Joël Blaud	X					
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. Michel Gris		X				
PERSONNELS DE L' ETABLISSEMENT	Personnel D'enseignement	M. Nicolas Commagnac		X	X	Mme Derray	X	
		Mme Christine Combes	X					
		Mme Laurence Manoir		X	X	M. Blanchard	X	
		M. Marc Grillet	X					
		Mme Catherine Lopes		X	X	M. Lincio	X	
		Mme Valérie Meyer	X					
	Mme Sarah Rambeau							
	Personnels Administratifs, Techniques, ouvriers, Sociaux et de santé	Mme Véronique Marilleau		X	X	Mme Liénart	X	
		Mme Véronique Berthelot		X	X	Mme Venien	X	
M. James Frodeau		X						
PARENTS D' ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme Kristell Lhuillier-Warck		X	X	Mme Audebert		
		M. Manuel Roulaud	X					
		Mme Karine Nativel		X	X	M Virduci		
		Mme Patricia Peyrelade	X					
		Mme Nathalie Papuchon		X		M Cnery		
	Élèves	Mme Nouria Moy	X					
		Mme Maëlle Poirier	X					
		M. Alexandre Tribollet	X					
		Mme Charline Petiet	X					
		M. Leonardo Thomas		X	X			

I – Approbation du PV du conseil d'administration du 07/11/2023

Le procès-verbal du conseil d'administration du mardi 7 novembre 2023 et l'ordre du jour sont approuvés à l'unanimité.

II – Vie financière et matérielle

1. Budget 2024

- **2 généraux :**

Mme Lamongie présente la proposition de budget 2024. Elle en rappelle les principes : le budget est celui de l'année civile 2024, il doit être sincère ; c'est une prévision qui sera ajustée tout au long de l'année par des décisions budgétaires modificatives (DBM) et le compte financier.

A titre informatif, elle indique que la masse salariale des personnels Etat est de 9 M€ environ. Celle des personnels territoriaux est d'environ 1 M€. La masse salariale n'est pas incluse dans ce budget.

Elle informe les membres du CA que le vote porte sur les recettes et dépenses par service.

- **Recettes :**

Mme Lamongie présente l'évolution des prévisions de recettes entre 2023 et 2024.

La baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est très conséquente (de 546 339€ à 291 529€), soit une baisse de 46.64%. Elle est cependant à relativiser puisqu'elle fait suite à une augmentation de 126.21% de 2022 à 2023 pour financer le coût des fluides.

La DGF 2024 reste supérieure à l'ensemble des dotations de 2018 à 2022.

Le marché d'approvisionnement de gaz a été renégocié par la région. Il permet un retour à des coûts très inférieurs à ceux de 2023.

Les recettes de taxe d'apprentissage (TA) sont diminuées de 3 000 € par rapport à la prévision 2023 au regard des sommes collectées en 2023 (11 000€ à ce jour). Mme Lamongie explique que cette baisse de TA est certainement due au changement de modalités de collecte de cette taxe. En effet, le nouveau site dédié est complexe pour les entreprises. Elle espère que la nouvelle campagne qui s'ouvrira en décembre engendrera de nouvelles ressources.

Les recettes du SRH sont prévues à la hausse pour 2023 en raison de l'augmentation des tarifs votés par la région (tarifs présentés au précédent conseil d'administration).

La prévision du nombre de repas des commensaux est en baisse : on constate en effet que les personnels fréquentent moins la restauration.

Cette hausse des prévisions de recettes au SRH entraîne de façon mécanique une très légère augmentation de la prévision des charges communes à reverser au service général, les charges communes étant un pourcentage des recettes du SRH.

Les prévisions de ressources affectées Etat et Région sont identiques entre 2023 et 2024 (bourses, droits de reprographie et fonds social lycéens).

Le montant d'ouverture de crédits pour l'UFA (ressources affectées) est ramené à son niveau de 2022 au regard des dépenses 2023, soit 4 000€

Suite à une interrogation de Mme Meyer sur l'utilisation de ce financement, Mme Lamongie explique que cette ligne budgétaire finance des dépenses de fonctionnement au prorata du nombre d'apprentis, mais aussi des dépenses pédagogiques liées à l'apprentissage : frais de déplacement des professeurs dans les entreprises et autres...

Le montant des crédits ouverts pour 2024 pour le projet européen ERASMUS + (ressources affectées) est constant par rapport à 2023, soit 40 000€.

Mme Lamongie indique que la variation budgétaire en recettes entre 2023 et 2024 est de -254 184.68€ (baisse de DGF -254 810€ / augmentation des charges communes + 3 325.32€ / Taxe d'apprentissage – 3 000€).

- **Dépenses**

Il est proposé aux membres du CA **les variations budgétaires suivantes entre 2023 et 2024** :

1. **Les prévisions de dépenses du service ALO** sont en forte baisse : - 248 084.68€ hors amortissement.

Le budget 2023 avait été fortement impacté par le coût des fluides, notamment l'électricité et le gaz. Le budget 2024 marque un retour à la normale du coût des fluides, ce qui explique une baisse des ouvertures de crédits pour l'eau, l'électricité et le gaz de 241 000€.

Un ensemble de lignes budgétaires a été modifié au regard de la consommation 2023. Sont en baisse l'affranchissement

(-3 000€), les déplacements (-150€), les diverses fournitures et les fournitures administratives (-600€), les produits d'entretien (-2 000€) et les dépenses d'entretien hors contrat (-4 500€).

En revanche, la ligne « contrats d'entretien » a été abondée de 3 000€.

M Audebert interroge sur le diagnostic de performance énergétique (DPE) de l'établissement. Mme Philips répond qu'il a été demandé à la région, mais que son coût est important, comme celui d'éventuels travaux d'isolation.

Cette problématique n'étant pas propre au lycée du Bois d'amour, la région doit planifier l'ensemble des coûts.

Elle rappelle l'importance des efforts à faire en termes d'économie d'électricité (vigilance sur les lumières et le papier notamment) pour des aspects budgétaires et environnementaux.

2. **Les prévisions de dépenses de service AP** sont proposées à la baisse à hauteur de **- 3 100€ sur la DGF.**

Cette baisse porte sur les disciplines (- 2 550€) et sur les projets culturels (- 1 000€). En effet, fin 2023, on constate une sous consommation des crédits « disciplines » et un léger reliquat sur les crédits des projets culturels, suite à l'utilisation du passe culture. 450€ abondent la ligne générale des projets d'établissement.

Les lignes de l'enseignement technique « OTABTS », « OTASTMG » et « OTASTAGES » sont minorées de 1 000€ chacune en raison de la baisse prévue e la TA en recette.

Les prévisions de dépenses « voyages » sont maintenues par rapport à 2024.

3. **Mme Lamongie** présente la structure des prévisions de recettes

Les recettes « pension et demi-pension » sont majoritaires (48%), la DGF représente 24% et les bourses 12%.

Cette répartition se retrouve dans les prévisions de crédits : SRH – denrées 28%, SRH-Contributions 17%, viabilisation 15% et entretien 9%.

Madame Lamongie propose au vote la proposition de budget 2024.

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

II-B : Les délégations du CA au chef d'établissement

- ✓ la délégation donnée au chef d'établissement pour la signature des contrats et conventions avec incidence financière annuelle.

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

- ✓ la délégation donnée au chef d'établissement pour la signature des contrats et conventions avec incidence financière pluriannuelle figurant sur une liste donnée

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

Mme Moy demande des informations sur les difficultés de la reprographie. Mme Lamongie explique que pour pallier les dysfonctionnements liés aux délais de réparations des copieurs, le choix a été fait pour le nouveau copieur de la salle 214 de louer et non d'acheter un copieur. Pour le copieur général RISO, le contrat court jusqu'en 2026.

II.C Sortie d'inventaire : LAVE LINGE de 2014 pour une valeur de 3 456€

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

II.D – Contrats et conventions

- ✓ Convention entre le Collège Rabelais et le lycée relative aux transports pour le voyage à Marbourg du 29/04 au 8/05/24.

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

- ✓ Convention de stage pour une étudiante en BTS DIETI au lycée Kyoto, Boutinot Margot, du 04 au 15/03/2024

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

- ✓ Conventions d'hébergement relatives au Tournoi de hand-ball du 6 et 7/02/2024.

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

II.E – Voyages scolaires

- ✓ Voyage à Bordeaux pour les 1ères HDA (30 élèves) du 14 au 16/02/24 : participation familles sollicitée : 176 €/élève (coût total du voyage 5 818,80€)

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

- ✓ Voyage à Bale (Suisse) –Stuttgart (Allemagne) pour les terminales HIDA (46 élèves) du 07 au 12/04/24 : participation familles sollicitée : 372 €/élève (coût total du voyage 18 972€)

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

- ✓ Voyage à Paris pour les terminales STMG3 (27 élèves) du 02 au 04/04/24 : participation familles sollicitées : 80 €/élève (coût total du voyage 7 150€)

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

- ✓ Voyage dans les Pyrénées pour les 1ères spécialité SVT (65 élèves) du 14 au 17/05/24 : participation familles sollicitées : 282€/élève (coût total du voyage 19 760€)

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

- ✓ Echange Marbourg pour les germanistes de Seconde (27 élèves) accueil des élèves de Marbourg du 13 au 22/03/24; séjour à Marbourg du 29/04 au 08/05/24 : participation familles sollicitée 263€/élève (coût total du séjour 7 630 €)

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

- ✓ Stage de surf à l'île d'Oléron du 21 au 24/05/24 organisé par l'association sportive du lycée. Participation du lycée 500€ (Pour information, participation des familles 150€)

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

M Audebert et M Roulaud s'étonnent de voir présenter en CA des voyages pour lesquels ils n'ont eu un amont aucune information ce qui rend difficile l'octroi équitable de l'aide FCPE qui se fait à enveloppe fermée. L'absence de visibilité sur la subvention de la région pour les voyages complique encore la prise de décision de la FCPE. En effet, les voyages subventionnés par la région ne seront pas subventionnés par la FCPE.

Mesdames Philips et Lamongie expliquent que le montant de l'aide la région s'élève à 100€ par élève (120€ pour les boursiers) pour le plus souvent 1 à 2 voyages. Les notifications de ces subventions ne sont connues de l'établissement qu'en mars.

Un échange avec l'ensemble des membres du CA fait apparaître un consensus autour de la nécessité d'anticiper un maximum l'ensemble des voyages d'une année scolaire (dès juin) ce qui est complexe notamment en raison des coûts de transport très fluctuants.

M Blanchard indique que le calibrage d'un coût de voyage qui se fait nécessairement sans visibilité sur l'aide régionale peut être un frein pour certaines familles qui ne souhaitent pas s'engager pour de tel montant.

Mme Moy interroge Mme Philips sur le fait que le voyage en Italie n'entre pas dans le dispositif ERASMUS +. Mme Philips et M Blanchard expliquent que cela est difficile pour des voyages comprenant un grand nombre de participants. En effet, un financement ERASMUS + nécessite un projet avec un autre établissement du pays d'accueil dans le cadre d'un échange.

Mme Petiot fait remarquer qu'il y a peu de voyages pour les scientifiques. Mme Combes-Bardoll informe que le voyage à Bale Stuttgart sera ouvert pour 19 places à des élèves de premières Maths/Anglais. Ce principe d'ouverture d'un voyage à plusieurs matières pourra être renouvelé.

Priorisation des voyages : il est nécessaire de prioriser les voyages pour l'octroi de l'aide régionale puisque tous les voyages ne seront pas subventionnés.

M Blanchard s'étonne du fait que des voyages à moins de 300 km et des voyages internationaux soient mis sur un pied d'égalité par la région.

Mme Philips ajoute que les critères d'attribution des subventions par la région ne sont pas connus des établissements.

Afin de prioriser au mieux les voyages, les membres de la FCPE proposent de communiquer l'aide attribuée à chaque voyage pour un total de 7 150€.

A l'issue de la priorisation, si un voyage est aidé par la région, le montant annoncé en CA pour ce voyage sera alors réattribué pour aider au financement d'un autre voyage.

Destination	Dons FCP
COLOGNES - Allemagne - 1ère LVB Euro	1 800
VENISE - Italie - Terminales	1 500
BALE - STUTTGART - Term HIDA (Suisse et Allemagne)	1 000
PARIS - TSTMG3	850
PARIS - BTS Banque 1-2	1 500
SURF Oléron (don à l'association sportive)	500
Total	7 150

La FCPE informe le CA qu'un don de 1 500€ a également été fait à la section sportive handball pour l'achat de matériel.

Elle sollicite également une rencontre avec des représentants de la MDL et du CVL afin d'échanger sur les projets à venir.

Mme Bazille précise que la MDL est financée essentiellement par les cotisations puisque les élèves souhaitent que les ventes diverses soient réalisées à prix coûtant.

La priorisation arrêtée par les membres du CA est la suivante :

Destination	Nombre de participants	Prix par élève	Prix du voyage	Priorisation "région"
PYRENEES ATLANTIQUE - 1ère SVT SPE	65 élèves et 5 accompagnateurs	282 €/élève	19 760	1
COLOGNES - Allemagne - 1ère LVB Euro	44 élèves et 4 accompagnateurs	400 €/élève	21 163	2
VENISE - Italie - Terminales	49 élèves et 4 accompagnateurs	433€/élève	22 994	3
BALE - STUTTGART - Term HIDA (Suisse et Allemagne)	46 élèves et 4 accompagnateurs	372 €/élève	18 972	4

Les critères pris en compte lors des échanges entre les membres du CA ont été le nombre d'élèves concernés, les attributions de subventions régionales les années précédentes, le lien direct avec le programme d'enseignement et le coût pour les familles.

Vote	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

III- Vie éducative

➤ **Modification du contrat de vie**

Comme demandé au dernier CA, les étudiants ont été ajoutés partout où les « élèves » étaient mentionnés.

<u>Vote</u>	
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	22

IV.- Questions diverses

1 - "Le budget "dépenses diverses" étant en négatif en cette fin d'année, le remplacement (urgent) des vidéo-projecteurs en SVT, Physique-Chimie et Histoire-Géo va se faire sur les crédits pédagogiques des matières concernées (au détriment d'autres achats nécessaires)

D'où viennent les difficultés financières qui commencent à impacter le fonctionnement pédagogique des équipes ? dépenses en hausse et dotations qui ne suivent pas ?

Mme Philips confirme les 2 hypothèses ci-dessus : il s'agit en effet d'une augmentation des coûts et d'une baisse de dotation.

Mme Poirier demande si les pannes des vidéo-projecteurs sont liées au vieillissement du matériel et si les renouvellements sont prévus ? M Grillet précise que ce ne sont pas forcément les plus vieux vidéoprojecteurs qui sont hors d'usage. Mme Lamongie informe que des vidéoprojecteurs sont demandés à la région via le recensement des besoins de l'établissement dans l'enquête annuelle d'équipement.

2 - A ce jour, combien de pactes ont été signés dans notre établissement ? Avec quels types de parts fonctionnelles ?

Mme Philips répond : 2 PACTES « remplacement de courte durée » et 17 PACTES « part fonctionnelle ».

Elle explique aux membres du CA ce que sont ces différents PACTES et leur esprit.

Le ministère a souhaité revaloriser les salaires des enseignants ; ils ont donc tous bénéficié d'une augmentation de l'ISOE.

Il leur a également été proposé des PACTES pour remplacement de courte durée (1 PACTE = 18 heures). Ces enseignants volontaires sont donc sollicités sur pallier des absences de courte durée, soient inférieures à 15j et non remplacées. En pratique, la mise en œuvre est complexe en raison d'emplois du temps difficiles à articuler.

Il existe également des PACTES « part fonctionnelle » correspondant à des missions particulières ; chaque PACTE est détaillé pour chaque mission. Cela correspond aux HSE octroyées auparavant pour des missions particulières. Aujourd'hui, les quelques HSE restantes sont réservées au remplacement.

3 - Mme Meyer demande les raisons pour lesquelles la connexion Internet avait été si mauvaise depuis la semaine dernière, au point parfois de ne pas pouvoir utiliser son téléphone personnel. Une connexion de qualité devrait être rétablie au 1 décembre 2023, d'après le fournisseur Orange. Il est à noter que ce dysfonctionnement ne touche pas uniquement le lycée, mais également les foyers et entreprises du secteur.

La séance est levée à 19 h 30